

Les savanes guyanaises

Les savanes sont des formations végétales herbacées présentes dans les régions tropicales et sub-tropicales telles qu'en Afrique, Australie, Inde et en Amérique du Sud. En Guyane, elles ne représentent que 0,3% du territoire et abritent tout de même 16% de la flore guyanaise mais également de nombreuses espèces menacées.

En Guyane, ces habitats sont menacés par les pressions agricoles et foncières et par le développement d'espèces végétales exotiques envahissantes telles que l'*Acacia mangium* et le niaouli.

Une espèce exotique envahissante (EEE) est une espèce venant de l'extérieur, introduite volontairement ou involontairement sur le territoire, qui constitue une menace et provoque des effets néfastes sur la biodiversité.

Le niaouli (*Melaleuca quinquenervia*), espèce exotique envahissante, est venue d'ailleurs et modifie considérablement les conditions d'un milieu, rendant ainsi impossible la survie des espèces présentes au sein des savanes.

Que faire ?

- ✓ **Communiquer** : Parler autour de soi du niaouli et de ses dangers pour la nature guyanaise
- ✓ **Découvrir** : N'hésitez pas à vous lancer sur le Chemin des Savanes ou à vous rendre à la Maison de la Nature à Sinnamary pour en savoir plus sur les savanes, espaces de biodiversité uniques en Guyane.
- ✓ **Observer** : Apprendre à reconnaître le niaouli envahissant qui est facilement observable à Macouria dans la savane Carapa ou en direction de Sinnamary au niveau de la crique Passoura. N'hésitez pas à vous rendre sur le site web : www.savanes.fr pour avoir accès aux fiches de reconnaissance de l'espèce.
- ✓ **Signaler** : Si vous avez aperçu un niaouli ou si vous souhaitez vous en débarrasser dans votre parcelle, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : association@gepog.org
- ✓ **Contrôler** : Des tests et une stratégie régionale de gestion du Niaouli sont en cours d'élaboration. Ils réunissent les acteurs du littoral autour des questions de prévention, de surveillance et de gestion de l'espèce pour la protection du patrimoine naturel et de nos savanes.

LE LIFE BIODIV'OM

Ce programme européen vise à protéger la biodiversité sur 5 territoires d'Outre-mer : Saint-Martin, Martinique, Guyane, Mayotte et La Réunion. Financé à 60 % par l'Union Européenne, il est coordonné à l'échelle nationale par la LPO.

Le Life BIODIV'OM a pour objectif d'augmenter les populations de 5 espèces menacées (L'Échenilleur de La Réunion à La Réunion, le Crabier blanc à Mayotte, le Moqueur gorge blanche en Martinique, le Mérou géant en Guyane et à Saint-Martin et le Mérou de Nassau à Saint-Martin) mais également d'améliorer la conservation d'un habitat rare, les savanes de Guyane.

Pour cela les acteurs locaux mettent en place des actions dans le but de protéger les sites d'alimentation et de reproduction utilisés par ces espèces, de gérer les espèces exotiques envahissantes végétales et animales et d'approfondir les connaissances sur ces espèces et leurs habitats.

Coordinateur national



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Coordinateur local en Guyane



Groupe d'Étude et de Protection des Oiseaux en Guyane
05 94 29 46 96 • association@gepog.org • www.gepog.org

Coordinateurs locaux dans les autres territoires



Réserve Naturelle Nationale
de Saint-Martin



Parc
national
régional
de la
Martinique



Parc
national
de la
Réunion



SEOR

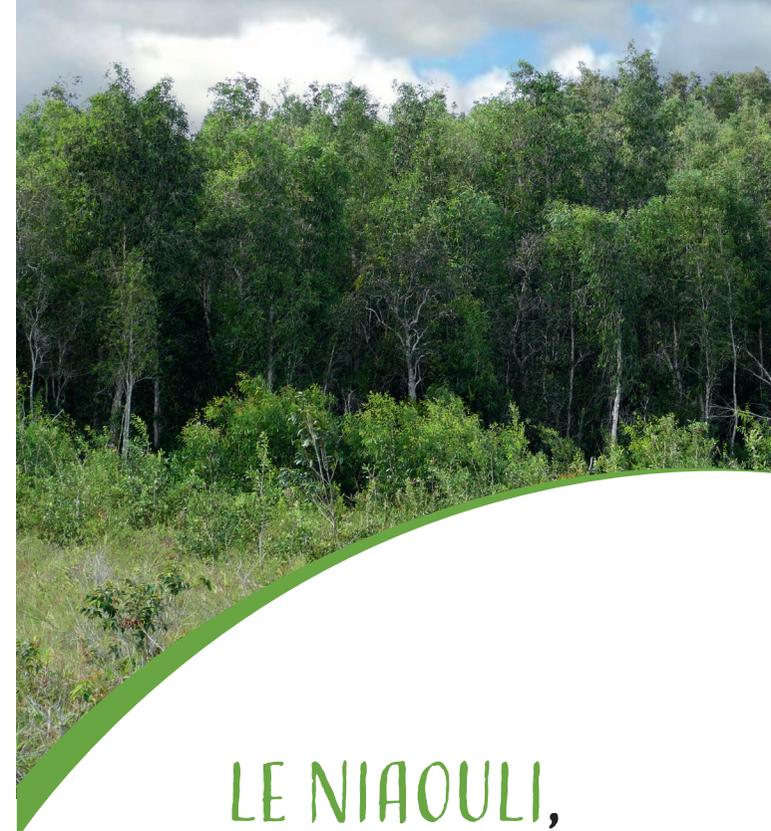


Parc national
de la Réunion

Avec le soutien de l'Union Européenne, du Ministère de la transition écologique et solidaire, le Conservatoire du littoral, l'Agence française pour la biodiversité, la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Guyane, la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Martinique, la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Mayotte, la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion, la Collectivité territoriale de Guyane, le Parc national de La Réunion et la Région Réunion.

WWW.LIFEBIODIVOM.FR

Photographie de couverture : Niaoulis © Anna Stier.
Service Éditions LPO n°ED1911011AB © LPO 2020.
Imprimé par Signarama - 97300 Cayenne.



LE NIAOULI, AUX PORTES DES SAVANES



PROTÉGEONS LA BIODIVERSITÉ DES OUTRE-MER FRANÇAIS



LIFE17 NAT/FR/000604
Septembre 2018 – Septembre 2023

LES SAVANES DE GUYANE

Autrefois abondantes grâce au climat froid et sec des périodes glaciaires, les savanes ne représentent aujourd'hui que 0,3% du territoire guyanais et renferment pourtant un cinquième de la biodiversité de la flore guyanaise. On y trouve une faune et une flore remarquables, comme le Crotale sud-américain (1) ou le Poirier savane (2), ainsi que des vestiges archéologiques (3).

3 Ceci n'est pas un simple tas de terre : cette butte est le vestige d'une activité agricole datant de plus de 1300 ans. Ordonnées en damiers, les amérindiens se servaient de ces buttes surélevées pour y pratiquer l'agriculture. A l'abri de l'inondation, elles sont aujourd'hui maintenues par l'action des fourmis et sont même observables depuis le ciel.

2 Sculptant les décors de certaines savanes, le Poirier savane (*Byrsonima crassifolia*) est un arbre pouvant résister aux passages fréquents des feux en cachant ses bourgeons sous son écorce épaisse.

1 Aussi appelé serpent à sonnette, le Crotale sud-américain (*Crotallus durissus*) vit essentiellement dans les savanes. Agrémenté d'un venin particulièrement toxique, il se nourrit principalement de petits mammifères.

L'INVASION NIAOULI

HISTORIQUE : CONTEXTE D'INTRODUCTION

L'expansion du niaouli (*Melaleuca quinquenervia*) en Guyane est favorisée par le Plan Vert dans les années 1970. Ce plan économique à vocation industrielle et agricole prévoit notamment le développement de la papeterie grâce au niaouli aussi connu sous le nom « d'arbre à écorce de papier » en Australie, une partie de son aire d'origine.

CARACTÉRISTIQUES

Son écorce multicouche, épaisse et spongieuse lui permet de résister aux feux. Les incendies répétés en saison sèche libèrent le terrain et par conséquent permettent d'augmenter la surface à conquérir pour le niaouli.

Et pendant la saison des pluies ? Trop facile. Les graines de niaouli et les arbres adultes peuvent résister jusqu'à 6 mois d'immersion dans l'eau.

MODES DE DISPERSION

Le nombre fait la force ! Un seul niaouli peut produire jusqu'à 20 millions de graines par an : une partie est disséminée par l'action du vent et des cours d'eau alors qu'une autre est conservée le long de ses rameaux. En cas de stress, il lui suffit de libérer massivement les quelques millions de graines stockées jusqu'alors.

AIDEZ-NOUS À CONSERVER
LES SAVANES DE GUYANE

DES SAVANES AUX FORÊTS DE NIAOULI ?

Robuste et peu exigeant, le niaouli s'adapte à de nombreuses conditions et croît rapidement. Avec une tendance à drainer l'eau et modifier les conditions du sol, le niaouli pourrait, à terme, altérer sinon remplacer les savanes du littoral guyanais par des forêts de niaoulis.

